

MAIRIE DE MEZILHAC
07530

Tél/Fax : 04 75 38 77 26

Courriel : mezilhac.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 MARS 2017 18H00

La séance est ouverte à 18H10 en présence de :

H.TARIOT, R.ETIENNE, G.FAURE, TEYSSIER B., D.MATHON, M-J SOLE-GIRAUD, J.MATHON, J.SOUBEYRAND

Conseiller en exercice : 10 Présents : 08 Votants : 09

Absents excusés : Madame SEVEYRAC M. Madame MEDICO Josianne

Procuration de Madame SEVEYRAC Michelle à Madame TARIOT H.

Secrétaire de séance : M-J SOLE-GIRAUD

1° Affectation des résultats M14 et M49 :

- **M14 Excédent compte administratif 2016 : 74 701.29 €**
Affectation de 33401.29 € à recette d'investissement et report de 41300 € en recette de fonctionnement.
- **M49 (Budget eau et assainissement) :**
Excédent compte administratif 2016 : 23450.69 €
Report en recette de fonctionnement 23 450.69 €.
Voté à l'unanimité.

2° Vote des 3 taxes d'imposition :

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux pour 2017.

T.H. : 5.89 %, T.F.B. : 7.65 %, T.F.N.B. : 66.66 %.

Voté à l'unanimité.

3°Vote des budgets primitifs 2017 :

- **Budget M14 : Budget général**
Fonctionnement : Dépenses = Recettes pour un montant en équilibre de 183 779. 00 €
Investissement : Dépenses = Recettes pour un montant en équilibre de 180 360. 93 €.
 - **Budget M49 : Eau et assainissement :**
 - **Fonctionnement : Dépenses = Recettes pour un montant en équilibre de 51 485.16 €**
 - **Investissement : Dépenses = Recettes pour un montant en équilibre de 69404.69 €.**
- Voté à l'unanimité.**

4° Délibération pour désignation de l'architecte en charge du suivi des travaux de mise en accessibilité de la salle des associations et transfert de l'agence postale au secrétariat de mairie.

Atelier du Tilleul Les Ollières sur Eyrieux.

Voté à l'unanimité.

5° Délibération pour désignation d'un cabinet d'études pour la numérotation des voies communales et géolocalisation de maisons d'habitation.

Entreprise retenue : SIGNA CONCEPT Place de l'église 26400 SAOU

Voté à l'unanimité.

6° Délibération autorisant Monsieur le Maire à passer une convention avec le Centre de Gestion dans le cadre d'une mise à disposition d'un personnel de remplacement de notre secrétaire de mairie.

Voté à l'unanimité.

7° Délibération autorisant Monsieur le Maire à indemniser le propriétaire pour la location d'un terrain le jour du marché de la myrtille afin de faire un parking.

Prix annuel de la location 75 €.

Monsieur René ETIENNE ne prend pas part au vote.

Pour : 8

8° Délibération application nouvel indice pour indemnité du Maire et adjoint :

Voté à l'unanimité.

La séance est close à 20H00

LES DELIBERATIONS SONT A VOTRE DISPOSITION AU SECRETERIAT AUX HEURES D'OUVERTURE.

Fait à Mézilhac le Dimanche 2 Avril 2017 Le MAIRE SOUBEYRAND Jacky

Tableau mairie 2) Tableau hameau de Sardignes 3° site internet commune

Affiché ce jour

